

DEPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE D'ÉCUEILLÉ

DÉLIBÉRATION N° 2025-12

Séance du 5 FEVRIER 2025

DATE DE LA CONVOCATION

30/01/2025

NOMBRES DE CONSEILLERS

En exercice 13

Présents 08

Votants 11

DELIBERATION N°2025-12

**RESSOURCES
HUMAINES**

**MODIFICATION DU
TABLEAU DES
EMPLOIS**

Membres élus : 15 en fonction : 13 présents : 8

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis DEMOIS, Maire

Membres présents :

Monsieur David BARAIZE, Madame Ophélie COSTA, Monsieur Mickaël BRETON, Madame Cécile HUET, Madame Victoire JONCHERAY, Monsieur Léo PINETON DE CHAMBRUN, Madame Marie-Claire SACHET - Conseillers municipaux.

Membres absents excusés et/ou ayant donnés pouvoir :

Monsieur Eric SINTES, ayant donné pouvoir à Monsieur David BARAIZE, Madame Virginie MARZIN ayant donné pouvoir à Madame Ophélie COSTA,

Madame Sylvie DOUBLE ayant donné pouvoir à Madame Cécile HUET,

Madame Cécile GUILBERT absente

Secrétaire de séance : Madame Cécile HUET,

Objet : Ressources Humaines - Modification du tableau des effectifs d'un poste d'agent technique polyvalent

VU le Code Général de la Fonction Publique et notamment les articles L. 313-1 et L. 332-14 ;

CONSIDERANT qu'en application de l'article L. 313-1 du Code Général de la Fonction Publique, susvisé les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement ;

CONSIDERANT que les besoins du service nécessitent la modification d'un emploi permanent d'agent technique polyvalent ;

Le Conseil municipal :

▪ **DÉCIDE**

- la modification au tableau des effectifs de la commune d'un poste d'un poste d'agent technique polyvalent à temps complet, rémunéré conformément à la nomenclature statutaire des décrets susvisés ;
- ledit poste est modifié à compter du 1/03/2025 ;
- cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire de catégorie C de la filière technique ;
- cet emploi pourra être occupé par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale d'un

DATE DE LA CONVOCATION

30/01/2025

NOMBRES DE CONSEILLERS

En exercice 13

Présents 08

Votants 11

DELIBERATION N°2025-12

Envoyé en préfecture le 03/03/2025

Reçu en préfecture le 03/03/2025

Publié le

ID : 049-214901308-20250205-DELIB_2025_12-DE

S²LOW

an en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article 29 de la fonction publique. Sa durée pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de 2 ans, lorsque, au terme de la durée fixée au 2ème alinéa de l'article L.332-14 du code général de la fonction publique, la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire n'ait pu aboutir. Le recrutement de l'agent contractuel sera prononcé à l'issue d'une procédure prévue par les décrets n°2019-1414 du 19 décembre 2019 et n°88-145 du 15 février 1988, ceci afin de garantir l'égal accès aux emplois publics.

- le tableau des effectifs est modifié comme suit :

EMPLOIS	CADRES D'EMPLOIS ET GRADES	NOMBRE D'EMPLOIS ET DUREE HEBDOMADAIRE
Cadre d'emploi des attachés		
Directeur général de services/secrétaire de mairie	Attaché (1 ^{er} grade)	1 poste à temps complet
Cadre d'emplois des rédacteurs		
Directeur général de services/secrétaire de mairie	Rédacteur, Rédacteur principal 2 ^{ème} classe, rédacteur principal 1 ^{ère} classe	1 poste à temps complet
Cadre d'emplois des adjoints d'animation		
Responsable enfance	Adjoint d'animation principal 1 ^{ère} classe (échelle C3)	1 poste à temps complet – non pourvu
Cadre d'emploi des adjoints techniques		
Agent technique polyvalent	- Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe (échelle C3)	1 poste à 33.12/35ème
Agent technique polyvalent	Tout le cadre d'emploi des Adjoints techniques territoriaux : - Adjoint technique - Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe - Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	1 poste à temps complet
Cadre d'emploi des adjoints administratifs		
Agent administratif polyvalent	Grades des adjoints administratifs	1 poste temps 24/35ème
Contractuels		
Agent d'accompagnement des temps pédagogiques et périscolaires	Contrat à durée déterminée	1 poste à 16.73/35ème
Agent d'animation polyvalent	Contrat à durée déterminée	1 poste à 14.94/35ème
Agent d'animation polyvalent	Contrat à durée déterminée	1 poste à 11.10/35ème
Agent d'animation polyvalent	Contrat à durée déterminée	1 poste à 5.60/35 ^{ème}
Agent d'animation polyvalent	Contrat à durée déterminée	1 poste à 1.54/35 ^{ème}
Agent Territorial Spécialisé des écoles maternelles	Contrat à durée déterminée	1 poste à 26.87/35 ^{ème}

DATE DE LA CONVOCATION

30/01/2025

NOMBRES DE CONSEILLERS

En exercice 13

Présents 08

Votants 11

DELIBERATION N°2025-12**RESSOURCES**
HUMAINES**MODIFICATION DU**
TABLEAU DES
EMPLOIS

Envoyé en préfecture le 03/03/2025

Reçu en préfecture le 03/03/2025

Publié le

2025-02-11

ID : 049-214901308-20250205-DELIB_2025_12-DE

- l'inscription des crédits correspondants au budget de la commune ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou un de ses adjoints à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré approuve la délibération à l'unanimité.

Fait à Écuillé, le 5 février 2025,
Extrait certifié conforme,
Le Maire,
J-L. DEMOIS



Envoyé en préfecture le 03/03/2025

Reçu en préfecture le 03/03/2025

Publié le



ID : 049-214901308-20250205-DELIB_2025_12-DE